Qualité relative aux toxiques

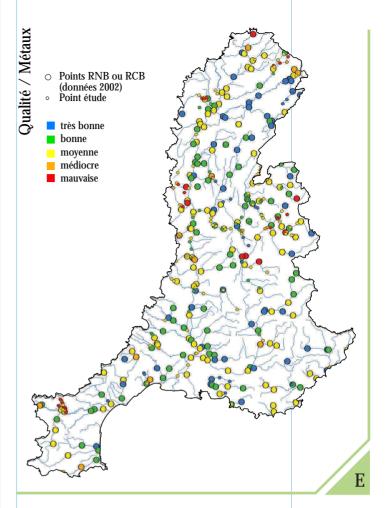
Les métaux

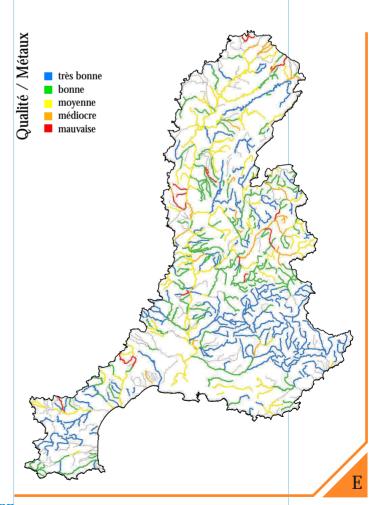
Malgré une nette amélioration de la qualité des cours d'eau suite à de nombreux programmes d'actions spécifiques, la qualité du district reste globalement moyenne vis à vis de la pollution métallique. Les métaux ou métalloïdes les plus souvent incriminés dans le déclassement de la qualité sont le mercure et l'arsenic, et dans une moindre mesure le nickel et le zinc.

En ce qui concerne les substances prioritaires et prioritaires dangereuses métalliques, l'origine des substances que sont le cadmium, le plomb et le mercure est bien identifiée. Il n'en est pas de même pour le nickel qui participe, avec l'arsenic, au déclassement des hauts bassins versants de la Saône, des bordures des Alpes et du Massif Central.

Son origine parfois naturelle peut masquer des contaminations anthropiques.







Les pesticides

La contamination par les pesticides épargne les têtes de bassin. Par contre, elle est particulièrement répandue dans les grands cours d'eau du district. Les zones de vignobles sont particulièrement marquées par cette contamination, telles que la Bourgogne, le Beaujolais et la basse vallée du Rhône.

Le Drac, l'Isère et le Rhône subissent, eux, l'influence directe de rejets industriels.

Près de 180 substances actives, sur les 320 recherchées, participent à la contamination des eaux, à des concentrations pouvant atteindre plusieurs dizaines de microgrammes par litre pour la somme des matières actives.

Les concentrations relevées posent des problèmes notables de toxicité aiguë et chronique sur certains bassins versants. L'incidence sur la qualité biologique du milieu est alors indéniable.

En ce qui concerne les substances prioritaires et prioritaires dangereuses, les matières actives les plus fréquemment quantifiées sont l'atrazine, la simazine, le diuron et l'isoproturon, herbicides largement utilisés sur le district Rhône et côtiers méditerranéens. Les autres matières actives de la liste ne sont retrouvées que très épisodiquement. Seul le chlorfenvinphos n'a jamais été identifié.

